



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23011172



13 JAN. 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0767 508 639**

Nom

(en entier) : **GS AVIATION SERVICES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Aéroport 50/8 à 4460 GRÂCE-HOLLOGNE**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/12/2022

...

La présente assemblée générale a été convoqué afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

•Démission d'un administrateur.

...

Décision

L'assemblée générale décide d'accepter la démission avec effet au 31/12/2022 de Madame Sarah BEJAOU. Il est aussi décidé de lui accorder la décharge pleine et entière pour la gestion et tous les actes effectués jusqu'au jour de la cession et enfin, de faire sortir les effets de cette décision à la date du 31/12/2022, décision qui empêche l'administrateur démissionnaire de pouvoir engager la société.

Cette décision est prise à l'unanimité.

Conclusion

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée se clôture.

Les actionnaires présents ont signé après lecture du procès-verbal.

BEJAOU Sarah

BIONDOLILLO Gioacchino

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).